

CHAPITRE II

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (SCRIP)

Le gouvernement a arrêté, sur la base des leçons tirées du passé en matière de planification nationale du développement et s'appuyant sur l'expérience des autres pays qui ont déjà élaboré des stratégies de lutte contre la pauvreté, les principes de base et le cadre de référence devant guider l'élaboration de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. La démarche retenue repose sur quatre principes majeurs suivants :

- Une stratégie élaborée suivant une approche participative de manière à associer les populations et les principaux acteurs de la société civile et du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté;
- Une stratégie élaborée de manière progressive en s'appuyant dans un premier temps sur les informations existantes et en limitant la collecte de nouvelles informations au strict minimum, mettant plutôt l'emphase sur le dialogue et les échanges au travers d'ateliers régionaux et nationaux et des tables rondes. La stratégie sera bonifiée et mise à jour au fur et à mesure que des données sur les conditions de vie des ménages seront collectées et que des études d'impact seront réalisées;
- Une stratégie ciblant les potentiels de croissance, en particulier les sphères économiques des groupes vulnérables et pauvres de manière à réduire la pauvreté de façon durable sans pour autant négliger les dimensions sociales essentielles qui auront été identifiées;
- Une stratégie transversale qui assure une forte intégration de l'environnement macroéconomique et des politiques et programmes sectoriels de manière à mieux saisir les dimensions qui caractérisent la pauvreté et proposer des interventions novatrices qui s'attaquent aux multiples causes qui entravent la croissance et la réduction de la pauvreté. L'objectif étant de renforcer les capacités des pauvres à tirer profit des opportunités que leur offre l'environnement physique, économique et social dans lequel ils vivent.

A partir des principes ci-dessus, la stratégie a été élaborée en quatre phases :

La première phase consiste en la mise en place du dispositif institutionnel de pilotage du processus d'élaboration de la stratégie. Afin de garantir la participation des principaux acteurs du développement dans l'élaboration de la stratégie, il a été mis en place des trois institutions que sont les Comités d'Orientation de la stratégie, le Comité Technique et le Comité de Coordination

et de Suivi. Les Comités d’Orientation (un par île) qui rassemblent au niveau de chaque île les pouvoirs publics, les représentants des organisations de la société civile et du secteur privé et les représentants des associations coopératives. Le principal rôle du Comité d’Orientation est de mobiliser autour du processus d’élaboration de la stratégie, au niveau de l’île, les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé, les partenaires au développement et les autres partenaires techniques et financiers; ensuite d’orienter et faciliter les travaux techniques et les activités de consultation et de concertation réalisés dans le cadre de l’élaboration de la stratégie.

Le Comité Technique est une structure légère constituée de cadres de l’administration et soutenu par des organisations de la société civile, du secteur privé et des consultants nationaux et internationaux. Sa principale mission est de réaliser ou s’assurer que sont réalisés les travaux devant conduire à l’élaboration de la stratégie. Le Comité de Coordination et de Suivi de la stratégie rassemble le Commissaire Général au Plan et les Secrétaires Généraux des différents départements ministériels centraux auxquels s’adjoignent des représentants des Présidents des îles et des délégués des Comités d’Orientation. Le rôle principal du Comité de Coordination et de Suivi est d’encadrer et valider le processus d’élaboration de la stratégie et d’en faciliter les activités.

La seconde phase a consisté en l’établissement d’un diagnostic de la pauvreté et en l’analyse des perspectives de croissance sectorielle. Au cours de cette phase, les ressources humaines nationales ont été valorisées à travers les consultants nationaux qui ont été recrutés pour, notamment, réaliser les études macroéconomiques et sectorielles. Cette phase a comporté quatre étapes :

1. La première étape a porté sur la réalisation d’une synthèse des travaux existants sur la pauvreté aux Comores afin d’établir un profil de pauvreté sommaire à partir des données existantes et une caractérisation de la pauvreté de manière à identifier les groupes vulnérables.
2. La seconde étape a consisté en une analyse de l’environnement macroéconomique dans une perspective de croissance et de réduction de la pauvreté.
3. La troisième étape a porté sur des revenus sectorielles et a consisté en :
 - L’analyse des secteurs liés à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté monétaire :
 - Pauvreté et filière agroalimentaire, incluant le commerce extérieur ;
 - Pauvreté et développement des infrastructures, incluant l’énergie ;
 - Pauvreté et secteur financier, incluant la microfinance ;
 - Pauvreté et secteur privé, incluant le développement touristique et l’emploi.

- L'analyse des secteurs liés à la gouvernance et à la réforme institutionnelle :
 - Pauvreté, décentralisation et lutte contre la corruption ;
 - Pauvreté, justice et sécurité.

- L'analyse des secteurs liés au développement humain :
 - Pauvreté et éducation ;
 - Pauvreté et santé ;
 - Pauvreté, eau potable, environnement et assainissement ;
 - Pauvreté, nutrition et sécurité alimentaire.

Ces études ont été réalisées dans le cadre d'une large concertation (rencontres de discussions, ateliers de concertation, focus group, groupe nominal, etc.) avec la participation active des Comités d'Orientation, de la société civile et du secteur privé.

4. La quatrième étape a consisté à réaliser une étude qualitative sur les perceptions du bien-être, de la pauvreté et des contraintes à l'accessibilité des services sociaux de base et des moyens de production aux ménages. Elle a donné lieu à la collecte de données primaires sur les trois îles puisqu'il n'y a jamais eu d'étude qualitative significative sur cette question. Cette étude visait notamment à impliquer les populations démunies et vulnérables dans la détermination des priorités de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

La troisième phase a porté sur l'identification et la priorisation des axes stratégiques et des actions. Dans ce cadre, il a été organisé une série d'ateliers techniques dans les trois îles (un atelier par île) suivis de trois ateliers de synthèse au niveau national. Dans chaque île, l'atelier a regroupé le Comité d'Orientation élargi aux spécialistes, travaillant dans cette île, dans les secteurs pertinents de la stratégie, les consultants nationaux et internationaux impliqués dans les travaux de la deuxième phase, les représentants de la société civile et du secteur privé et des membres du Comité Technique. Concernant les ateliers nationaux, ils ont rassemblé les responsables nationaux des départements sectoriels concernés par la stratégie, les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement, les consultants nationaux et internationaux impliqués dans la phase deux précédentes et le Comité Technique; les trois ateliers ont porté respectivement sur les thématiques liées à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté monétaire, à la gouvernance et aux réformes institutionnelles et au développement humain. Le présent document est le résultat des investigations de la phase deux et des concertations de la troisième phase.